



CC Ventoux Sud (Siren : 200035723)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Sault
Arrondissement	Carpentras
Département	Vaucluse
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	26/12/2012
Date d'effet	01/01/2013

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Max RASPAIL

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Quartier Mougne
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	84390 SAULT
Téléphone	04 90 64 15 29
Fax	
Courriel	accueilvsa@ccvs84.fr
Site internet	www.ccvs84.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	9 742
-----------------------------	-------

Densité moyenne	24,11
-----------------	-------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 11

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
84	Aurel (218400059)	191
84	Blauvac (218400182)	547
26	Ferrassières (212601355)	126
84	Malemort-du-Comtat (218400703)	1 966
84	Méthamis (218400752)	455
84	Monieux (218400794)	278
84	Mormoiron (218400828)	1 928
84	Saint-Christol (218401073)	1 443
84	Saint-Trinit (218401206)	124
84	Sault (218401230)	1 383
84	Villes-sur-Auzon (218401487)	1 301

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 22

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie - Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz <i>Exercer en commun pour l'ensemble des collectivités membres les droits relatifs à la production, au transport et à la distribution de l'électricité; organiser en commun les services qui incombent aux collectivités membres pour assurer le bon fonctionnement et la meilleure exploitation de leurs distributions d'électricité; s'intéresser et participer à toutes activités touchant à l'électricité NB : ne sont pas transférés les travaux et la gestion du réseau d'éclairage public</i>
Environnement et cadre de vie - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>1/ Collecte, transport, élimination ou valorisation des déchets des ménages et assimilés, des encombrants et des monstres. 2/ Aménagement, entretien et exploitation de tout site participant au développement du tri sélectif 3/ Création, entretien et exploitation des déchetteries</i> - GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique - GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau - GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer - GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines - Autres actions environnementales <i>Missions complémentaires hors GEMAPI (Alinéas 11 et 12 de l'article L211-7 du code de l'environnement) : - Mise en place et exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques - Animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère correspondant à une unité hydrographique</i>
Sanitaires et social

- Action sociale

Gestion du contrat Enfance Jeunesse signé avec la CAF et la MSA Création et gestion des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) et des camps d'adolescents

- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance

Création et gestion des crèches

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire d'intérêt communautaire d'initiative locale et soutien aux activités commerciales dans les domaines agricole, commercial, artisanal et tertiaire 3/ Aide au développement et maintien des réseaux et infrastructures de télécommunication 4/ Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

- Activités culturelles ou socioculturelles

1/ Mise en place et gestion d'actions et de services d'interventions en milieu scolaire

- Activités sportives

1/ Mise en place et gestion d'actions et de services d'interventions en milieu scolaire

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Participation et élaboration au Schéma de Cohérence Territoriale SCOT de l'Arc Comtat Ventoux

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

- Parcs de stationnement

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

1/ Aménagement et gestion de structures d'hébergements intercommunaux, mise en place et gestion d'informations touristiques, mise en place et perception de la taxe de séjour.

Autres

- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)

-Établissement, exploitation et mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques dans les conditions prévues par la loi, - Réalisation de toute prestation, acquisition ou travaux nécessaires au développement de ces infrastructures et réseaux, - Gestion des services correspondants à ces infrastructures et réseaux, - Organisation de l'expertise financière, technique et juridique de toute question intéressant la réalisation, l'exploitation et la mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Création et gestion des maisons de services au public

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
84	SM Comtat Ventoux (258403195)	SM fermé	83 217
84	SM ramassage et traitement ordures ménagères de la région d'Apt (SIRTOM d'Apt) (258402510)	SM fermé	46 363
84	SM de gestion du Parc Naturel Régional du Mont Ventoux (258400019)	SM ouvert	114 334

84	SM de l'Ouvèze Provençale (SMOP) (200044402)	SM fermé	69 449
84	EPAGE du Sud-Ouest du mont Ventoux (258401439)	SM fermé	90 908
84	SI pour aménagement de la Nesque (200075737)	SM fermé	19 758
84	Syndicat d'Energie Vauclusien (200035913)	SM fermé	305 634
26	Syndicat départemental d'énergies de la Drôme (énergie SDED) (252601026)	SM fermé	532 390

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)